



**LA MUNICIPALITÉ ET LE CONSEIL COMMUNAL
DE ST-BARTHÉLEMY**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur André FAVRE

Ancien président et vice-président du Conseil communal

Tout au long de son engagement, il a œuvré avec dévouement pour notre commune.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.